

Note de recherche

Juillet 2022

LA MUTATION DU RASSEMBLEMENT NATIONAL

Luc Rouban

Directeur de recherche CNRS

luc.rouban@sciencespo.fr

Le grand gagnant des élections législatives de 2022 est bien le Rassemblement national (RN). En réunissant un groupe de 89 députés, le RN ne se contente plus de strapontins et d'une position périphérique dans les débats puisque la majorité relative d'Ensemble ! la coalition macroniste, ouvre des espaces de négociations sur certaines politiques publiques, au gré d'accords momentanés. Cette nouvelle présence à l'Assemblée nationale a permis au RN non seulement d'occuper deux vice-présidences mais également lui donne une assise financière nouvelle, le sortant des « emprunts russes », tout en lui permettant de s'enraciner durablement dans les circonscriptions qu'il a gagnées. Cette avancée historique a été précédée d'une défaite honorable à l'élection présidentielle. Alors que Marine Le Pen semblait ne pas pouvoir se remettre de son débat raté avec Emmanuel Macron en 2017 et pouvait être considérée comme une valeur du passé, elle obtient 41% des suffrages exprimés au second tour et réussit à obtenir 2,6 millions de voix de plus en 2022 qu'en 2017.

Il faut donc prendre acte d'un succès qui n'est pas conjoncturel ou accidentel mais qui répond à des attentes politiques qui ne trouvent pas satisfaction ailleurs. Les enquêtes révèlent que le RN est devenu légitime aux yeux de nombreux Français et s'est transformé en parti ordinaire, sortant de la mise à l'index qui le caractérisait et de l'opprobre dont il avait hérité de son ancêtre, le Front national. On peut donc se demander si le RN ne s'est pas dissout dans une droitisation générale qui aurait marqué les électeurs français depuis plusieurs années. Son succès est devenu dès lors plus acceptable par une grande partie de l'opinion. Il a donc attiré des électeurs qui ne correspondent plus aux électeurs ordinaires de l'ancien Front national.

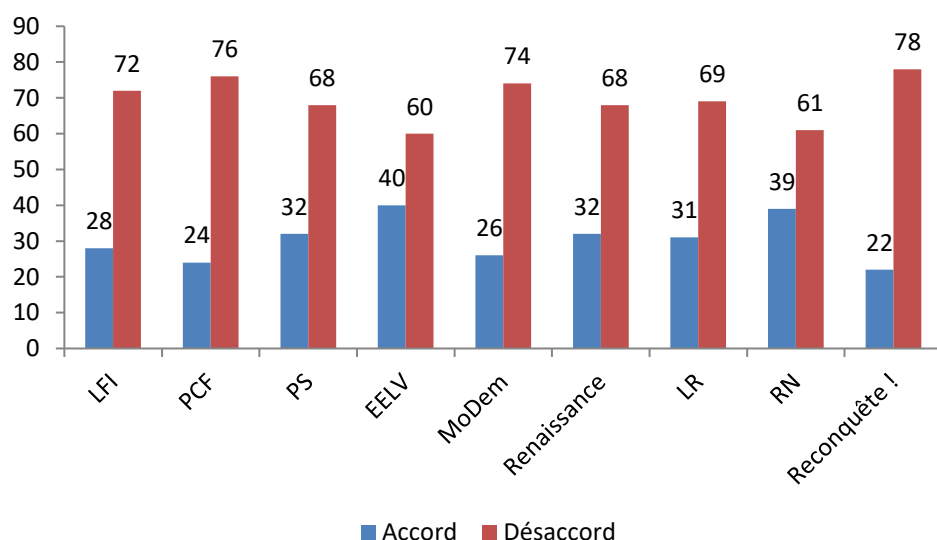
On s'appuiera ici sur les résultats du sondage post-électoral, vague 3 post-législatives 1^{er} et 2^e tours 2022 pour le CECOP, le CEVIPOF et la Fondapol mené du 23 au 28 juin 2022 auprès de 3 398 enquêtés.

Le RN est-il encore un scandale ?

C'est bien le Europe-Écologie-Les Verts et le RN qui obtiennent au lendemain des élections législatives la plus forte proportion d'enquêtés disant être d'accord avec les idées qu'ils développent, dépassant très largement Renaissance (ex La République en marche) ou Les Républicains (LR). Mais un point seulement sépare ici le mouvement écologiste du RN. Dans un environnement marqué par le fait qu'une large majorité d'enquêtés ne se retrouve pas dans l'offre politique, le RN reste encore l'un des deux partis qui ont, relativement, les résultats les moins mauvais.

Par ailleurs, lorsqu'on demande aux enquêtés s'ils ont envisagé de voter pour un candidat du RN au premier tour des élections législatives, on s'aperçoit que le niveau moyen de réponses « c'était tout à fait exclu » est de 53% alors que cette proportion est également de 53% pour Ensemble !, de 54% pour un candidat de la Nouvelle union populaire écologique et sociale (NUPES), de 47% pour un candidat LR ou de l'UDI, mais de 68% pour un candidat de Reconquête !, ce qui vient confirmer que l'irruption d'Éric Zemmour sur la scène politique a bien permis de séparer les électeurs de l'extrême-droite identitaire des électeurs du RN.

Graphique 1 : La proportion d'enquêtés d'accord ou non avec les idées développées par les partis politiques (%)

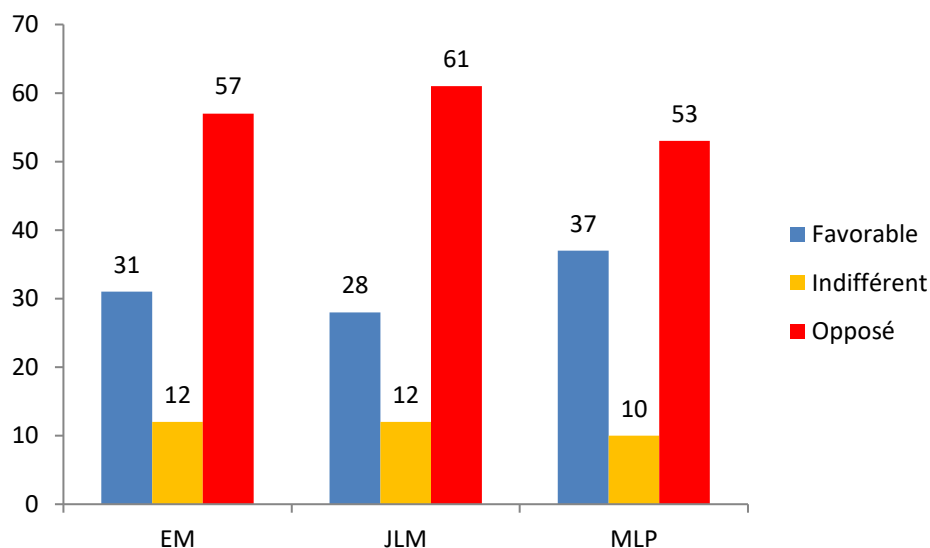


Source : Sondage post-électoral, vague 3 post-législatives 1^{er} et 2^e tours 2022 pour le CECOP, le CEVIPOF et la Fondapol

On peut poursuivre l'analyse sur le terrain de l'image ou de la personnalité des principaux leaders politiques. À la question « êtes-vous favorable, indifférent ou opposé à » Emmanuel Macron, les enquêtés répondent à 57% qu'ils lui sont opposés, alors même que l'on a fait la part de l'indifférence, qui obtient 12% des réponses. C'est une proportion supérieure à celle que l'on trouve lorsqu'on les interroge au sujet de Marine Le Pen, qui recueille 53% d'opposition et 10% d'indifférence mais encore inférieure à celle que recueille Jean-Luc Mélenchon au sujet duquel les enquêtés se disent opposés à 60% et indifférents à 12%.

Mais le soutien à Marine Le Pen présente deux caractéristiques importantes. D'une part, s'il s'avère plus important dans les catégories populaires que le soutien à Emmanuel Macron (43% contre 25%), ce qui n'est guère étonnant, il est également plus important que le soutien à Jean-Luc Mélenchon qui n'y recueille que 29% d'enquêtés favorables à sa personne. D'autre part, ce soutien à Marine Le Pen est de même niveau parmi les classes moyennes que celui accordé à Emmanuel Macron (34% contre 33%) alors qu'il est plus bas pour Jean-Luc Mélenchon (26%), et il s'avère non négligeable au sein des catégories supérieures (29% contre 27% pour Jean-Luc Mélenchon et 42% pour Emmanuel Macron). C'est dire que l'acceptation sociale du RN est désormais une chose acquise et que la NUPES n'a pas pu recueillir pleinement non seulement le vote mais également l'approbation des catégories populaires dont elle cherche à se faire le porte-parole.

Graphique 2 : La réaction des enquêtés face à Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen (%)



Source : Sondage post-électoral, vague 3 post-législatives 1^{er} et 2^e tours 2022 pour le CECOP, le CEVIPOF et la Fondapol

Note : EM : Emmanuel Macron ; JLM : Jean-Luc Mélenchon ; MLP : Marine Le Pen.

Le succès du RN aux élections législatives semble d'ailleurs être assez largement considéré comme une évolution positive. En moyenne, 47% des enquêtés considèrent que le fait pour le RN d'avoir réuni un groupe de 89 députés est une bonne chose, 19% pensent que ce n'est ni une bonne ni une mauvaise chose et 34% estiment au contraire que c'est une mauvaise chose. Le tri que l'on peut faire en fonction de la catégorie sociale montre que les enquêtés de catégorie populaire considèrent que c'est une bonne chose à concurrence de 53% alors que cette proportion est de 46% dans les catégories moyennes et encore de 43% dans les catégories supérieures.

Les électeurs du RN sont-ils toujours différents ?

1.

Luc Rouban, *Les raisons de la défiance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022

Même si l'on peut enregistrer une droitisation qui joue notamment sur la question de l'immigration ou de la politique pénale parmi les électeurs français depuis une dizaine d'années¹, les électeurs du RN restent différents dans leur rejet plus affirmé de l'Union européenne et des immigrés. Par exemple, en moyenne, 32% des électeurs d'un candidat RN aux législatives estiment qu'il faudrait que la France sorte de l'Union européenne contre 7% des électeurs d'un candidat LR ou UDI, 3% des électeurs d'un candidat d'Ensemble ! et 10% des électeurs d'un candidat de la NUPES. De la même façon, 92% des électeurs d'un candidat RN pensent que « la plupart des immigrés ne partagent pas les valeurs de notre pays et que cela pose des problèmes de cohabitation » contre 69% des électeurs d'un candidat LR ou UDI, 58% d'un candidat d'Ensemble ! et (tout de même) 39% d'un candidat de la NUPES.

Néanmoins, les registres de l'immigration, de la laïcité ou de l'islam ne figurent guère en tête des préoccupations des électeurs avant les élections législatives et arrivent loin derrière la question du pouvoir d'achat. On peut remarquer dans le tableau 1, que les électeurs de Reconquête ! se séparent assez nettement de ceux du RN car ils sont les seuls à placer l'immigration largement en tête de leurs préoccupations.

Tableau 1 : Les préoccupations arrivant en premier chez les électeurs (% de citations)

	NUPES	Ensemble !	LR et UDI	RN	Reconquête !	Moyenne
Le pouvoir d'achat	35	32	29	38	7	32
La guerre en Ukraine	8	22	14	3	2	11
La délinquance	2	3	7	11	13	5
Le fonctionnement de la démocratie	5	4	3	3	5	4
Le terrorisme	1	2	1	2	0	1
L'âge de départ en retraite	7	2	3	5	2	5
Les inégalités	11	3	1	2	3	5
La laïcité	1	1	2	1	2	1
L'immigration	2	3	8	17	45	8
La fiscalité	3	2	3	2	2	2
Le réchauffement climatique	17	10	8	3	0	10
L'influence de l'islam en France	1	3	9	10	15	5

Source : Sondage post-électoral, vague 3 post-législatives 1^{er} et 2^e tours 2022 pour le CECOP, le CEVIPOF et la Fondapol

Note : La moyenne est celle de tout l'échantillon.

Qui sont les nouveaux électeurs du RN ?

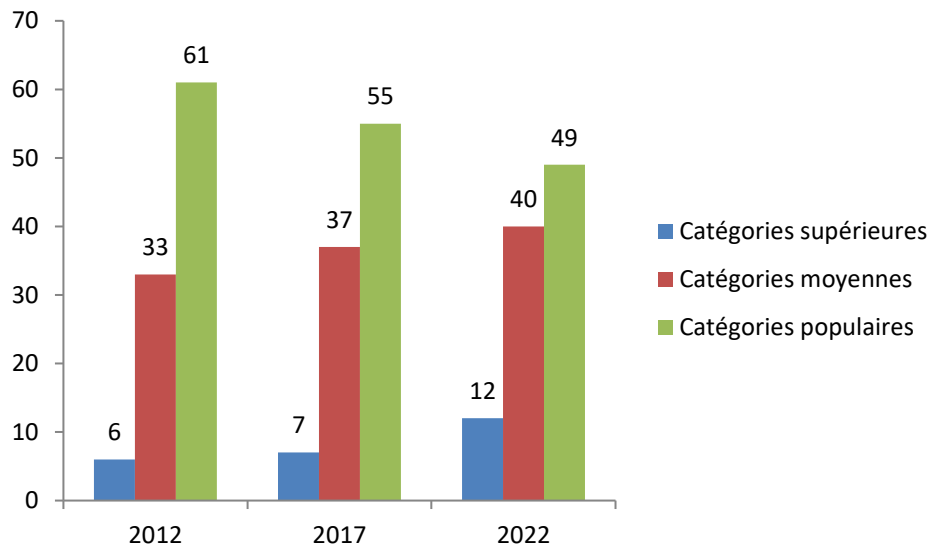
Les progrès considérables enregistrés par le RN se mesurent notamment à sa pénétration dans des milieux sociaux où il était traditionnellement très rare, comme les catégories socioprofessionnelles supérieures, le monde des diplômés de l'enseignement supérieur ou les fonctionnaires qui sont, en moyenne, plus diplômés que les salariés du secteur privé. Au premier tour de l'élection présidentielle, 13% des cadres du privé comme du public ont choisi Marine Le Pen, mais 3% des premiers contre 12% des seconds ont également choisi Éric Zemmour alors que Nicolas Dupont-Aignan n'obtient que 1% des suffrages des cadres du privé et 0% de ceux des cadres du public. Cela signifie que le quart en gros des agents publics de rang A ont choisi un candidat de la droite radicale. Au second tour de l'élection présidentielle, 21% des cadres du

2.

On ne prend pas en considération ici le second tour car l'offre électorale change et conduit à éliminer le candidat que l'on rejette le plus

public et 31% des cadres du privé ont encore choisi Marine Le Pen, ce qui constitue une avancée très importante de la candidate du RN par rapport à 2017 puisque 15% des premiers et 23% des seconds avaient alors voté pour elle. Au premier tour des législatives, 17% des cadres du public ont choisi un candidat du RN contre 12% des cadres du privé². Sur le moyen terme, l'extension de la base sociale du RN est indéniable. À partir de 2022, le RN est davantage un parti de catégories moyennes et supérieures qu'un parti de catégories populaires.

Graphique 3 : La sociologie de l'électorat RN entre 2012 et 2022 (%)



Source : Baromètre de la confiance politique, vagues 4, 9 et 13bis

Émergence de deux extrêmes-droites ou bien recentrage du RN ?

La candidature d'Éric Zemmour au premier tour de l'élection présidentielle et sa focalisation sur la question de l'identité culturelle et historique de la France semblent avoir permis au RN de se recentrer en laissant à son concurrent l'embarrassant héritage politique de Jean-Marie Le Pen. L'échec de cette tentative et le fait que l'électorat d'Éric Zemmour se soit reporté sur la candidature de Marine Le Pen au second tour à 89% ne permettent cependant pas de conclure que le RN aurait absorbé cette extrême-droite « à l'ancienne », également représentée du reste par Nicolas Dupont-Aignan mais dont l'électorat ne s'est reporté sur Marine Le Pen qu'à hauteur de 60% alors que 22% préféraient Emmanuel Macron et que 18% choisissaient le vote blanc et nul.

Si l'on étudie le passage entre le premier tour de l'élection présidentielle et le premier tour des élections législatives, on voit que le RN bénéficie d'une grande fidélité de son électorat puisque 76% des électeurs de Marine Le Pen ont choisi un candidat du RN et moins de 2% un candidat de Reconquête ! On aurait pu penser qu'après l'échec d'Éric Zemmour à la présidentielle seule une poignée de ses électeurs aurait préféré ses candidats, présents dans presque toutes les circonscriptions. Ce n'est pas le cas puisque 54% d'entre eux ont choisi un candidat de Reconquête ! et que 24% seulement ont préféré voter pour un candidat RN, 10% pour un candidat de LR ou de l'UDI. Le refus de passer une

alliance électorale avec Éric Zemmour a permis à Marine Le Pen de mettre au moins symboliquement un terme à l'idée d'une force de droite radicale qui aurait également pu inclure des responsables de l'aile la plus droitière de LR et dont les options économiques très libérales l'aurait coupée d'une grande partie de son électorat populaire. Le graphique 4 ci-dessous permet de visualiser la recomposition politique en cours car seuls les votes en faveur du macronisme, de la gauche radicale, du RN, comme le rejet du vote par le choix du vote blanc et nul ou de l'abstention, ne subissent pas un « effilochage » important durant la séquence électorale de 2022.

Graphique 4 : Les transferts de voix entre le premier tour de l'élection présidentielle et le premier tour des élections législatives de 2022



Source : Sondage post-électoral, vague 3 post-législatives 1^{er} et 2^e tours 2022 pour le CECOP, le CEVIPOF et la Fondapol

Note : BNA : vote blanc et nul, abstention.

Le sens de la mutation

La question du populisme est peut-être l'arbre qui a caché la forêt. Une forêt en mouvement comme dans *Macbeth*. Le processus d'élargissement électoral du RN s'accompagne d'une acceptabilité sociale plus grande qu'en 2017, d'un recentrage idéologique sur le pouvoir d'achat mais également sur les services publics et d'une notabilisation qui se traduit par le fait que sur les 110 candidats RN arrivés en tête dans les circonscriptions à l'issue du premier tour des élections législatives, la moitié d'entre eux appartenaient aux catégories sociales supérieures. On peut également penser que la participation pleine et entière à la vie parlementaire va parachever ce processus d'autant plus que le groupe RN a pris le soin de ne pas s'inscrire dans une opposition systématique

au gouvernement d'Élisabeth Borne. Cette « forêt en mouvement » est-elle encore celle de l'extrême-droite ? En partie, car l'électorat RN n'a rien perdu de son hostilité à l'immigration et se révèle toujours moins libéral sur le plan culturel que les autres groupes d'électeurs. Néanmoins, le renouveau du RN met fin aux spéculations sur l'effacement à terme du RN au profit d'un face à face entre le macronisme et une gauche réunifiée au moins sur le plan électoral. Si on prend en considération les deux facteurs de force politique, à savoir la cohérence et la présence d'une ligne idéologique, on voit que le RN est désormais le mieux placé dans le trio issu de la recomposition politique.

Définition des catégories socioprofessionnelles

Celles-ci sont définies de la manière suivante : les catégories populaires comprennent les artisans, les commerçants, les employés, les policiers et militaires, les employés administratifs d'entreprise, les employés de commerce, le personnel des services directs aux particuliers, les ouvriers qualifiés, les chauffeurs, les ouvriers non qualifiés, spécialisés, les ouvriers agricoles, les anciens employés, les anciens ouvriers, les chômeurs n'ayant jamais travaillé. Les catégories moyennes comprennent : les professeurs professions scientifiques, les contremaîtres, les agents de maîtrise, les employés civils et agents de service de la fonction publique, les personnes au foyer, les agriculteurs exploitants, les professions de l'information, des arts et des spectacles, les instituteurs et assimilés, l'encadrement de la santé et du travail social, le clergé et religieux, l'encadrement administratif de la fonction publique, l'encadrement administratif et commercial des entreprises, les techniciens. Les catégories supérieures comprennent : les chefs d'entreprise de 10 salariés et plus, les professions libérales, les cadres de la fonction publique, les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise.

Édition : Florent Parmentier

Mise en forme : Marilyn Augé

Pour citer cette note : ROUBAN (Luc) « La mutation du Rassemblement national », *Note de recherche, Enquête post-électorale Cevipof, Cecop et Fondapol*, vague 3 post-législatives, juillet 2022, 7 p.

© CEVIPOF, 2022 Luc Rouban